



# Europe et écologie

Des Verts au Parlement européen :  
à quoi ça sert ?

**AGRICULTURE  
ALIMENTATION**

**A**vec la réforme de la Politique agricole commune et les récents scandales de fraudes agro-alimentaires, les écologistes ont pu, au cours de ce mandat, défendre leur vision pour une agriculture paysanne et une alimentation saine au sein des institutions européennes.

Avec 38 % du budget européen total, la Politique agricole commune (PAC) est incontestablement le secteur économique dans lequel l'intégration communautaire a été la plus poussée. Et à travers la grande réforme de ce programme d'aides directes aux agriculteurs européens, débutée en 2011, c'est tout le système agricole européen que les institutions auraient pu faire évoluer vers une agriculture familiale, moderne et adaptée aux enjeux de demain. Au cours de ce débat, dans un contexte de scandales agro-alimentaires à répétition, les écologistes n'ont eu de cesse de dénoncer la logique du « toujours plus » et ont plaidé au contraire pour une agriculture biologique de qualité, le soutien au développement rural et aux circuits courts.

Malgré une proposition positive et étonnante de réforme de la Politique agricole commune (PAC) émanant de la Commission européenne en 2011, les Etats-membres et le Parlement européen ont finalement préféré soutenir, deux ans plus tard,

« l'agro-industrie » au détriment de l'agriculture de proximité, l'environnement et de la création d'emplois. Pire, en rendant certaines dispositions facultatives, une majorité de députés européens et d'Etats-membres ont signé une re-nationalisation de la première politique commune européenne qui exacerbe la concurrence entre les paysans de l'UE.

S'inspirant des principes de l'agro-écologie, la réforme de la PAC aurait pu par exemple

**« Les écologistes ont plaidé pour une agriculture biologique, le développement rural et les circuits courts »**

être réorientée afin de soutenir des pratiques plus responsables comme la rotation des cultures ou la fin de la dépendance actuelle des élevages hors-sol

et industriels aux importations de soja ou aux antibiotiques, pour préserver la biodiversité animale et végétale. Enfin, elle aurait pu permettre d'assurer la transition économique du secteur agricole en plafonnant les aides à 100 000 euros par exploitation par an et par exploitation, pour mettre fin en Europe à l'accaparement de 80 % des aides par seulement 20 % des exploitations agricoles.

En pérennisant le modèle actuel, les eurodéputés et les Etats-membres accélèrent l'élimination des exploitations agricoles. Plus de 7 millions de paysans devraient disparaître d'ici 10 ans... Aujourd'hui, en l'absence d'une véritable politique d'installation des jeunes, la vitalité et la diversité des campagnes est en danger.





## PAC : des ambitions sérieusement rabaissées

**A**vec un budget alloué à la PAC en baisse de 12 % pour les sept prochaines années (2014-2020), et les principales mesures de « verdissement » laissées à la discrétion des Etats-membres, les ambitions du Commissaire Dacian Cioloș ont été fortement diluées.

Quelques objectifs pour sauver les meubles : 30 % des aides devront être soumises au respect de pratiques agricoles soutenables (comme la diversification des cultures ou l'agriculture biologique), les jeunes agriculteurs obtiendront une aide supplémentaire ainsi que les petites fermes, et plus de 100 milliards d'euros seront investis entre 2014 et 2020 pour améliorer la qualité des sols et de l'eau, pour protéger la biodiversité et lutter contre les effets de l'agriculture sur le changement climatique.

Mais en mettant délibérément de côté le principe de la rotation des cultures, les institutions européennes ont manqué d'ambition. Non seulement elles continuent d'encourager la pratique de la monoculture qui épuise les sols, mais elles ignorent l'importance d'introduire des légumineuses (protéagineux et légumineuses fourragères) pour réduire l'utilisation d'engrais azotés et de pesticides et surtout, pour augmenter l'indépendance protéique des fermes et des régions d'Europe.

Les Etats-membres se sont également obstinés à refuser la proposition de plafonnement des aides par exploitation pour rétablir de l'équité et de la justice sociale dans la distribution des aides, ni à 100 000 euros comme le groupe des eurodéputés Verts le proposait, ni même à 300 000 euros

comme la Commission le souhaitait. Dans ces conditions, les écarts de niveaux de soutien entre Etats-membres et au sein de chaque Etat-membre demeureront au profit des grosses exploitations. ●



## L'Europe enfin débarrassée des OGM ?



**E**n février 2014, dix-neuf Etats-membres se sont prononcés contre la mise en culture du maïs OGM TC1507 développé par la société Pioneer. Alors que 75 % des citoyens européens se disent également opposés à cette introduction, la Commission européenne s'évertue à vouloir autoriser cet organisme génétiquement modifié en Europe. Profitant d'un flou juridique et de règles de votes complexes (nécessitant une majorité qualifiée d'Etats rejetant un OGM), elle tente constamment de passer en coup de force, abusant de procédures et réinterprétant les jugements de la Cour européenne de justice.

Les eurodéputés (qui ne sont pas officiellement consultés au cours de ce processus) ont dénoncé ce comportement en adoptant la résolution des Verts/ALE demandant le retrait de ce nouvel OGM dès janvier 2014. Dernièrement, la Commission s'en est également prise à la définition même du miel. L'enjeu : passer outre une décision

de la Cour européenne de justice pour éviter l'étiquetage obligatoire et légaliser « en douce » le miel contaminé par des OGM. Cette fois-ci, en revanche, une majorité de parlementaires l'ont soutenue dans cette voie...

Si l'exécutif s'obstine à laisser le champ libre aux cultures transgéniques en Europe, la résistance commence à porter ses fruits. En décembre 2013, le tribunal de l'UE a annulé la décision prise en mars 2010 d'autoriser la mise sur le marché de la pomme de terre Amflora de l'entreprise BASF. Face à la mobilisation citoyenne et à la détermination de certains Etats-membres, Monsanto a même décidé, en juillet 2013, de retirer ses demandes d'autorisation de cultures transgéniques dans l'Union européenne. Au final, actuellement, seul le maïs MON 810 est autorisé en Europe. Il est cultivé notamment en Espagne et en Roumanie malgré l'expiration de son autorisation de mise sur le marché en 2007, et au contraire huit pays l'ont interdit en adoptant un moratoire.

Pour les écologistes, il est largement temps que la Commission européenne tende l'oreille et défende enfin l'intérêt général européen plutôt que les intérêts privés de quelques multinationales. Au Parlement européen, ils ont combattu la volonté pernicieuse de la Commission de re-nationaliser la décision d'accepter ou non un OGM en Europe.

Les Verts veulent au contraire se battre au niveau européen contre les OGM. Pourquoi ? Car c'est au sein de l'Union que nous devons défendre nos choix de société, face aux organisations régissant le commerce international par exemple, ou lorsqu'ils sont menacés par des accords de libre échange conclus avec des pays tiers. Le pollen ne connaît pas de frontières : c'est donc aussi entre Etats-membres que nous devons débattre et obtenir de réelles évaluations environnementales, sanitaires et socio-économiques des OGM, contrôler le marché intérieur, et organiser l'activité des agriculteurs bio sans risque de contaminer leurs cultures... ●



## Consommation : une réglementation accrue



**E**pidémie d'infections à E.Coli en 2011, scandale de la viande de cheval en 2013... C'est sûr, l'industrie agroalimentaire nous fait avaler n'importe quoi ! Près de 20 ans après la crise de la vache folle, la Commission s'apprête pourtant à réintroduire le recours aux farines animales pour nourrir une partie des animaux d'élevage en Europe, comme elle l'a déjà fait en juillet 2013 pour les poissons d'élevage. Se faisant, elle ignore qu'une grande majorité d'Européens rejette la réintroduction des farines animales, dont 86,7 % des Français.

Pour les écologistes, il est plus que temps de remettre les consommateurs au cœur de la filière agroalimentaire ! En 2010, dans la bataille contre le malbouffe, nous avons remporté deux victoires : en mai, le Parlement européen a refusé d'ajouter la thrombine bovine ou porcine à la liste des additifs alimentaires autorisés dans les 28 Etats-membres. Cet enzyme, utilisé comme colle pour agglomérer des

morceaux de viande, ne pourra plus être utilisé dans la fabrication de charcuterie reconstituée. En juillet, il refuse « à titre préventif » la commercialisation de viande ou de lait issus d'animaux clonés ou de leur descendance. Ouf !

Au cours de leur mandat, les écologistes ont également tenu à étendre l'obligation d'étiquetage du lieu d'origine à tous les types de viande à partir de décembre 2014. Mais ils n'ont rien obtenu de contraignant pour toutes les autres denrées alimentaires, ni pour les modes d'élevage des animaux abattus. Concernant la composition des aliments, l'étiquetage des substances provoquant des allergies ou des intolérances (arachides, lait, gluten...) a été rendu obligatoire, mais la proposition des écologistes d'un étiquetage nutritionnel de type « feu de signalisation » qui aurait permis aux consommateurs d'identifier facilement et rapidement la teneur en graisses, sucre et sel de chaque aliment, a été rejetée, de même que

l'étiquetage pour les viandes nourries à base d'OGM.

Au-delà d'une réglementation accrue de la traçabilité des aliments, une seule solution permet de s'assurer de la qualité des produits : rapprocher le producteur du consommateur, manger local en privilégiant les circuits courts. Une pratique qui permettrait également de lutter contre l'incroyable gâchis alimentaire en Europe - 40 % des aliments produits finissent à la poubelle ! ●



## Bras de fer sur les semences



**E**n 2013, la Commission européenne a souhaité clarifier et simplifier la conduite et la gestion du secteur des semences qui est très important pour l'avenir de l'agriculture et de l'alimentation en Europe. Une première proposition de règlement sur la production et la commercialisation des semences a été rejetée par les eurodéputés membres de la commission Agriculture du Parlement européen en février 2014. Une première victoire dans un combat qui se poursuivra lors de la prochaine mandature...

Pour les écologistes, les propositions de la Commission européenne ne sont pas bonnes car elles ne permettent pas de s'attaquer à la concentration du marché des semences. Pire : elles ignorent le fait que le marché est actuellement contrôlé par une poignée de multinationales du

secteur. Pour le démontrer, le groupe des élus verts au Parlement européen a d'ailleurs commandité une étude qui décrit comment le marché européen de la semence est très peu diversifié, contrairement au mythe véhiculé par les lobbies, les grands semenciers et l'exécutif européen. Non : ce ne sont pas 7000 petites et moyennes entreprises qui fondent le marché des semences, mais plutôt dix multinationales qui possèdent 75 % du marché mondial, qui obtiennent des brevets, produisent des semences... bref, trustent un marché européen globalisé.

Une telle concentration est néfaste pour la biodiversité agricole ainsi que pour notre sécurité alimentaire. Elle nuit également aux efforts que nous devons réaliser pour limiter le réchauffement de la planète. Produire des semences n'est plus aujourd'hui

une activité dans les mains des usagers, les paysans qui ont pourtant adapté leurs graines des siècles durant à leurs besoins locaux, en fonction de leur environnement et de leur climat.

La Commission européenne souhaite aujourd'hui favoriser les semences industrielles dépendantes des engrais, des pesticides et des biotechnologies génétiques. Au lieu de réellement soutenir les « niches », d'augmenter les droits des fermiers et des petites entreprises, elle promeut une soit-disant innovation aux mains de quelques puissants industriels, qui produisent industriellement, obligent les paysans à rester sous dépendance de leurs produits et des engrais et pesticides et revendiquent des droits de propriété intellectuelle (brevets) sur des variétés et des méthodes de sélection conventionnelles. ●

# Chronologie

Le Parlement européen adopte le rapport Lepage sur l'**extension des moratoires sur les OGM**



24 AOUT 2010



Le Parlement européen adopte le rapport de José Bové sur **des revenus équitables** pour les agriculteurs

20 AVRIL 2011

La Commission publie ses propositions pour la réforme de la **Politique agricole commune (PAC)**



MAI 2011



Début de la crise **E.Coli**

OCTOBRE 2011



Le Règlement renforçant l'information des consommateurs sur l'**étiquetage des denrées alimentaires** est adopté (seule la viande bovine est concernée par l'obligation de mention de lieu de naissance, d'élevage et d'abattage)

Publication de l'étude du Professeur Gilles-Eric Séralini sur la **nocivité des OGM**



SEPTEMBRE 2012

7 FEVRIER 2013

Révélation publiques sur une vaste **fraude à la viande de cheval**



Le Parlement, la Commission et le Conseil trouvent un accord politique sur la **réforme de la PAC**

26 JUIN 2013

Le Parlement adopte les quatre Règlements de base pour la **réforme de la PAC**



JUILLET 2013



**Réintroduction des farines animales** pour nourrir les poissons d'élevage.



Monsanto retire ses demandes d'autorisations de cultures d'OGM en Europe

La Cour européenne de justice annule la décision de la Commission de mars 2010 d'autoriser la **pomme de terre OGM Amflora**



19 NOVEMBRE 2013



En adoptant le budget pluri-annuel de l'Union européenne, les eurodéputés donnent le feu vert à deux projets-pilotes soutenus par les Verts en faveur de l'**agroforesterie** et des **fromageries fermières**.

DECEMBRE 2013

17 DECEMBRE 2013

Le Parlement européen demande un renforcement de la **traçabilité des aliments**



La France adopte les mesures de mise en œuvre de la **nouvelle PAC**

JANVIER 2014

La Commission publiera ses propositions pour **breveter les semences**



6 MAI 2014

Le Règlement d'octobre 2011 renforçant l'information des consommateurs sur l'**étiquetage des denrées alimentaires** devrait être étendu à tous les types de viande (porcs, poulets, caprins et ovins)



ET EN DECEMBRE 2014...

## Pour aller plus loin :

- La campagne Alimentation et consommation du groupe des Verts/ALE au Parlement européen : <http://eat-better.greens-efa.eu/>
- La rubrique OGM et agriculture du site des eurodéputés EELV : <http://europeecologie.eu/-Non-aux-OGM->
- La vidéo « Pour une Europe sans OGM » du groupe des Verts/ALE : <http://www.greens-efa.eu/pour-une-europe-sans-ogm->